



Action Cœur de Ville

Phase de déploiement

Avenant à la convention Action Cœur de ville

Opération de revitalisation de territoire

Ville de Chinon
Communauté de communes Chinon-Vienne-et-Loire

Avenant signé le 20 décembre 2019





ENTRE

La commune de Chinon, représentée par son Maire, Jean-Luc Dupont,
La communauté de communes Chinon Vienne et Loire, représentée par son vice-président
ci-après dénommées « les collectivités bénéficiaires »

ET

L'État, représenté par la préfète d'Indre-et-Loire,
Le groupe Caisse des Dépôts et Consignation représenté par sa directrice régionale,
Le groupe Action Logement, représenté par le président du Comité régional d'Action Logement,
L'Agence Nationale de l'Habitat, représentée par la préfète d'Indre-et-Loire,
La Région Centre-Val de Loire, représentée par son président,
Le Département d'Indre-et-Loire, représenté par son président,
Ci-après dénommés « les partenaires financeurs »

Il est convenu ce qui suit.

SOMMAIRE

- Article 1 – Objet de l’avenant
- Article 2 - Un projet construit en concertation
- Article 3 – Les études réalisées et en cours
- Article 4 - Les conclusions du diagnostic territorial
- Article 5 - Le secteur d’intervention (périmètre ORT)
- Article 6 - La stratégie de redynamisation : principes généraux et orientations thématiques
- Article 7 - Le programme d’actions :
 - 7-1 : Tableau de synthèse des actions
 - 7-2 : Planning prévisionnel
 - 7-3 : Budget global prévisionnel
- Article 8 - Outils de pilotage et d’évaluation
- Article 9 - Le planning de travail pour 2020 (actions matures et financées)
- Article 10 - Le tableau des signatures des financeurs
- Annexes – Les fiches actions détaillées

Article 1 – Objet de l’avenant

Par délibération du 9 juillet 2018, la ville de Chinon et la Communauté de Communes Chinon-Vienne-et-Loire (CCCVL) ont adopté les principes de la convention-cadre pluriannuelle du programme Action Cœur de Ville pour la ville de Chinon. Cette convention a été signée le 11 juillet 2018 avec l’État, le groupe Caisse des Dépôts, le groupe Action Logement, l’Agence Nationale pour l’Amélioration de l’Habitat, le Conseil régional Centre-Val-de-Loire et le Conseil départemental d’Indre-et-Loire.

Cette convention a concrétisé la sélection de la ville de Chinon parmi les 222 villes qui bénéficient du programme Action Cœur de Ville de l’État, avec l’ambition de conforter le rôle de centralité et le poids démographique de la ville-centre.

La convention d’une durée de 6 ans et demi, à savoir jusqu’au 31 décembre 2024, avait prévu une phase d’initialisation de 12 mois visant à réaliser un diagnostic de la situation et à construire un projet de redynamisation du cœur de ville de Chinon. Cette phase d’initialisation s’est déroulée tout au long de l’année 2019. **Il s’agit désormais d’intégrer par voie d’avenant à la convention initiale, le diagnostic et le projet détaillé comportant un plan d’actions, pour engager ensuite la seconde phase, dite de déploiement.**

Par ailleurs, la loi portant évolution du logement, de l’aménagement et du numérique promulguée le 23 novembre 2018 a confirmé l’appui aux villes moyennes rayonnant sur un territoire en créant le dispositif « Opération de Revitalisation de Territoire » (ORT), qui se traduit notamment par une facilitation des procédures, la possibilité d’expérimenter de nouveaux outils et l’accès au nouveau dispositif d’aide fiscale à l’investissement locatif privé Denormandie.

Cette **évolution vers une Opération de Revitalisation de Territoire** a conduit localement à revoir le périmètre du Cœur de ville défini dans la convention initiale, et à le restreindre au strict Cœur de ville, avec une extension vers la gare pour inclure les actions liées à la mobilité. Sur la base de ce secteur unique d’intervention, un plan de redynamisation est défini dans le présent avenant avec un calendrier prévisionnel de réalisation. Ce plan s’articule autour de 5 orientations thématiques et se décline en 27 actions.

Article 2 – Un projet construit en concertation

1) Une concertation publique en 3 phases

La phase d'initialisation s'est déroulée en 3 étapes, articulant concertation publique et études techniques.

Étape 1 – Diagnostic

Un diagnostic sensible a été établi par l'AMO (assistance à la maîtrise d'ouvrage) suite à un large travail d'écoute et de concertation : deux réunions publiques réunissant chacune plus de 200 participants à chaque fois, des échanges sur le marché, un atelier avec une trentaine de commerçants, l'animation d'une plateforme participative qui a notamment réuni 712 visiteurs uniques pour l'appel à idées, l'administration de 141 questionnaires, et des entretiens avec les acteurs socio-économiques clés du territoire.

Des bureaux d'études spécialisés (Habitat, Tourisme, Équipements et services, Mobilités, Développement économique et commerce, Espace public) mandatés en avril 2019 ont objectivé et complété ce diagnostic.

Étape 2 – Enjeux

Une réunion publique a réuni plus de 60 participants. Les bureaux d'études ont proposé des scénarios d'amélioration, enjeux de dynamisation pour le Cœur de ville de Chinon.

Étape 3 – Plan d'actions

Cinq réunions publiques thématiques ont permis de définir le plan d'actions à présenter aux élus sur la base des propositions des bureaux d'études.

Ces ateliers ont réuni au total 109 participants.



2) Un projet de redynamisation partagé par les acteurs institutionnels et validé par les élus

Le comité de pilotage de la démarche s'est réuni à six reprises pour accompagner et enrichir le travail des bureaux d'études.

Les élus municipaux et communautaires se sont réunis à trois reprises au cours de la démarche et ont validé le projet d'avenant lors d'un conseil municipal dédié le 17/12/2019 et d'un conseil communautaire le 19/12/2019.

Le comité de projet, instance de validation de la démarche co-présidée par le sous-préfet de l'arrondissement de Chinon et le maire de Chinon, président de la CCCVL a entériné le lancement de la phase 3 du programme d'actions et validé le contenu de l'avenant.

3) Un travail technique transversal, construit en lien avec les étapes de concertation

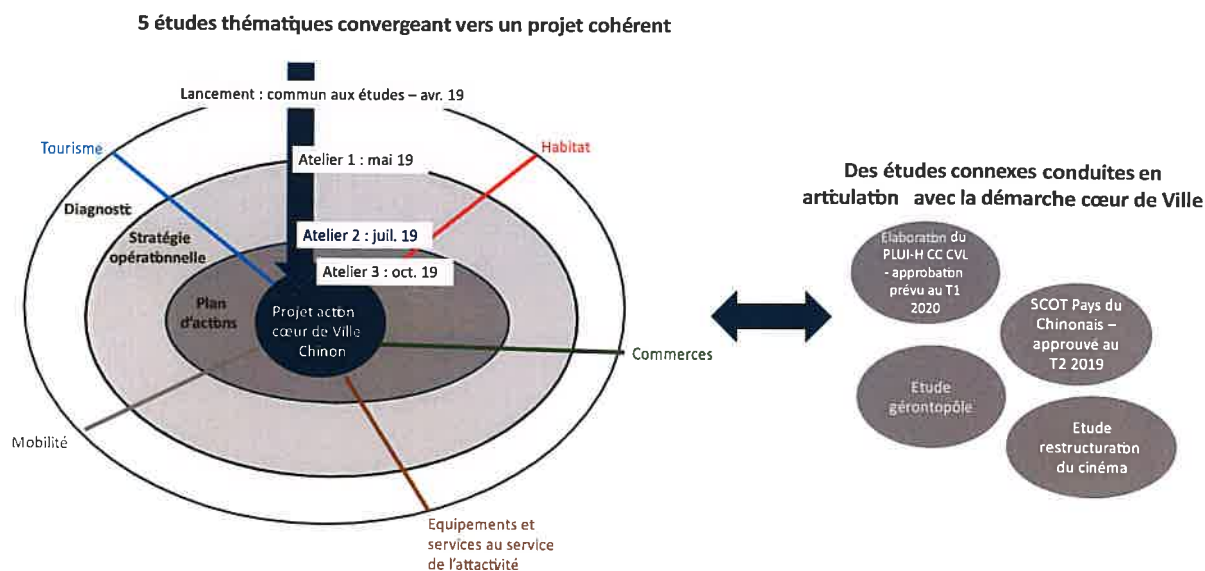
Des bureaux d'études spécialisés (Habitat, Tourisme, Équipements et services, Mobilités, Développement économique et commerce, Espace public) mandatés en avril 2019 ont objectivé et complété le diagnostic sensible établi avec les habitants. Ils ont ensuite travaillé collectivement à la proposition d'un programme d'actions cohérent pour répondre aux orientations thématiques et intégrer les travaux des ateliers de concertation.

Le travail technique a été conduit systématiquement, et en fonction des thèmes, avec l'appui de l'architecte des bâtiments de France (ABF), de l'État (direction départementale des territoires, Anah), de la région et du pays du Chinonais, notamment.

Article 3 – Les études réalisées et en cours

En articulation avec la démarche participative, le temps d'initialisation du projet Cœur de ville a été l'occasion de conduire une réflexion approfondie sur le territoire, à travers l'engagement d'études thématiques. Six études ont été conduites entre avril et décembre 2019, sur les thématiques suivantes :

- Mobilité
- Équipements et services aux usagers au service de l'attractivité de Chinon
- Développement économique et commerce
- Tourisme
- Habitat
- Espace public et cadre de vie.



Chacune de ces études s'est structurée en 3 phases de travail :

- Un temps de diagnostic qui a permis de partager un état des lieux et surtout de faire émerger les enjeux de la redynamisation du Cœur de Ville
- Une phase de définition de la stratégie d'intervention
- Une phase opérationnelle de déclinaison d'un plan d'actions, qui constitue l'armature opérationnelle du projet de redynamisation du Cœur de ville de Chinon.

Des ateliers de projet ont rythmé les études à chaque phase. Organisés de manière conjointe entre tous les experts, ces temps de travail ont permis de faire converger l'ensemble des expertises mobilisées vers une stratégie cohérente, un projet de ville.

- Atelier de lancement des études en commun à l'ensemble des prestataires en avril 2019
- Atelier collaboratif de partage des enjeux issus des diagnostics en mai 2019
- Atelier collaboratif sur la stratégie opérationnelle : partage des orientations sur les différentes thématiques, consolidation d'axes stratégiques communs et priorisation
- Atelier collaboratif de partage du plan d'actions : échanges sur les actions fédératrices, identification des leviers opérationnels clés.

Outre ces études thématiques conduites conjointement avec la Ville et la Communauté de communes, le projet s'est inscrit en articulation avec l'élaboration des documents cadres clés que sont le SCOT du Pays Chinonais (approuvé à l'été 2019) et le PLUI-H de la CC CVL (approbation prévue au cours du premier trimestre 2020) et des études spécifiques conduites par des partenaires, dont notamment une étude de restructuration du cinéma et une étude sur l'adaptation du territoire au vieillissement menée par le Gérontopôle.

En synthèse, les études thématiques conduites dans le cadre de la phase d'initialisation du projet Action de Ville sont les suivantes :

Thème	Prestataire	Montant de l'étude	Financement
Mobilité	ETC	52 725 €HT	Ville CC CVL
Équipements et services aux usagers au service de l'attractivité de Chinon	SCET	20 025 €HT	Ville CC CVL
Développement économique et commerce	Intencité	25 725 €HT	Ville CC CVL
Tourisme	Horwath htl	24 800 €HT	Ville CC CVL
Habitat	MERC/AT (mandataire) Kargo Sud CM Economistes	59 900 €HT	ANAH CDC Ville CC CVL
Espaces publics et cadre de vie	EXP Architectes	14 625 €HT	Ville CDC

Article 4 – Conclusions du diagnostic territorial

Le premier trimestre de la phase d'initialisation a été consacré à l'élaboration partagée d'un diagnostic sensible, qui a rassemblé de nombreuses contributions des Chinonais et habitants de la Communauté de communes. Au-delà des éléments précis de diagnostic présentés ci-après, l'identité spécifique de Chinon a émergé et fédère aujourd'hui l'ensemble des acteurs, clé de voûte du programme d'actions.

Cette identité s'articule autour de trois éléments phares imbriqués :

- Le cadre de vie médiéval
- Le vin, la gastronomie
- L'art de vivre et Rabelais

ATOUS	LIMITES
<ul style="list-style-type: none">• Un paysage naturel et patrimonial exceptionnel• Une destination touristique reconnue• Un centre de gravité clair situé place Charles de Gaulle• De nombreux équipements• Une offre « santé et handicap » reconnue	<ul style="list-style-type: none">• Une vacance importante des logements et des cellules en rez-de-chaussée• Un patrimoine bâti souvent dégradé• Une visibilité relative de la destination touristique• Un lien ville haute/ville basse pas évident• Un fonctionnement de la ville qui suscite des critiques (propreté, éclairage...)
OPPORTUNITES	POINTS D'ATTENTION
<ul style="list-style-type: none">• Un territoire intercommunal attractif en termes d'emploi• Une dynamique spontanée d'installation (commerces, activités, etc.)• Une croissance de la population ces dernières années (arrivée de familles notamment)• Des productions locales diverses• Des acteurs associatifs dynamiques• Une situation intéressante à distance des métropoles	<ul style="list-style-type: none">• Des projets de développement périphériques• Un certain vieillissement de la population• Un lien parfois peu lisible avec les autres quartiers• Un lien à renforcer avec les autres villes de la CC : le Cœur de ville doit profiter à tous

Forces

Le Cœur de ville de Chinon offre un spectacle naturel, patrimonial et urbain qui invite.

Le centre de gravité de Chinon se situe sur la place Charles de Gaulle. Le chapelet de placettes ponctue les rues étroites du Cœur de ville et possède les qualités inhérentes au tissu urbain médiéval : bâti séquencé, échelle humaine, sol pavé, unité des matériaux.

L'écart d'ambiance entre cette intimité calme et l'ouverture offerte par la Vienne et le grand paysage depuis les quais renforce l'attrait du Cœur de ville.

Faiblesses

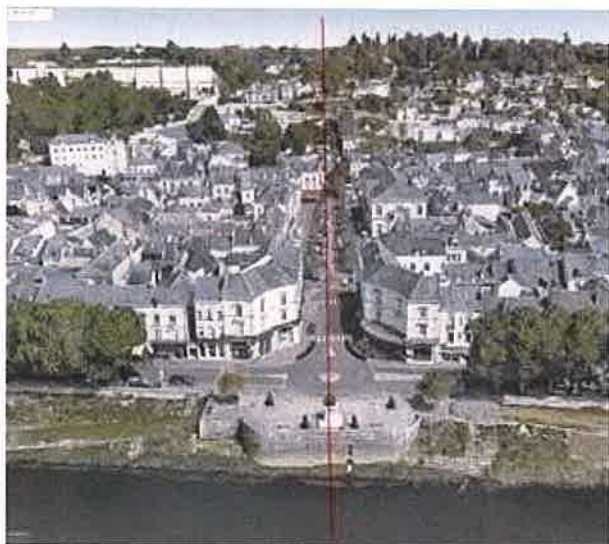
Par définition, ce centre médiéval n'est pas conçu pour la voiture, pourtant contraint d'accueillir les flux et le stationnement de nombreux véhicules générant des conflits d'usages.

Les rues du Cœur de ville sont inconstantes, marquées par une certaine vacance des rez-de-chaussée. Les parcours y sont peu clairs, les rues transversales invitant peu à rejoindre les quais. Les quais au profil routier accueillent un stationnement continu coupant la ville du fleuve.

Enjeux

Rééquilibrer les usages en inversant le rapport de force en faveur du piéton permettrait de lui redonner une place confortable sur l'espace public et de dégager des espaces dédiés à la détente et à la convivialité.

→ **Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon
en créant des lieux de convivialité**



AXE 2 – HABITAT

Forces

Le Cœur de ville de Chinon offre un cadre de vie de qualité, avec un bâti patrimonial remarquable et des équipements et services divers directement en Cœur de ville. La population est en hausse ces dernières années, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants et notamment de familles. La dynamique du territoire en termes d'emplois et le marché de l'immobilier abordable sont autant de feux verts pour continuer cette dynamique positive.

Faiblesses

De nombreux ménages manifestent leur volonté de réinvestir le centre-ville mais ne trouvent actuellement pas d'offre correspondant à leurs besoins. La structure médiévale du Cœur de ville rend compliquée l'aménagement d'espaces extérieurs et de places de stationnement. Une partie du parc est dégradée, nécessitant des travaux parfois lourds d'amélioration / réhabilitation, augmentant considérablement le budget à l'achat. Enfin, l'existence de logements accessibles en étage uniquement via le local commercial du rez-de-chaussée complique leur remise sur le marché.

Enjeux

Les habitants et/ou propriétaires du bâti dégradé du Cœur de ville sont souvent en situation de fragilité sociale et économique. Il s'agit de déployer des aides financières et techniques pour accompagner l'amélioration / rénovation de ces logements, d'intervenir de manière plus pro-active sur certains îlots particulièrement dégradés et de communiquer largement sur les dispositifs.

→ **Rénover l'habitat pour créer une offre attractive**



AXE 3 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE

Forces

L'offre sédentaire et non sédentaire actuellement présente en Cœur de ville participe à l'attractivité du Cœur de ville. L'organisation spatiale est favorable à la commercialité du site, avec une centralité identifiée et lisible située place du Général de Gaulle et reliant l'ensemble des rues marchandes, la forteresse et la Vienne. L'association des commerçants de Chinon est dynamique et constitue un acteur relai important. Pendant la phase d'initialisation, une dynamique spontanée d'installation a été observée, avec une dizaine d'ouverture d'activités, dont six dans la rue du Commerce particulièrement atteinte par la vacance des rez-de-chaussée.

Faiblesses

La vacance importante des rez-de-chaussée (15% en début de démarche contre 10% de moyenne en général) est concentrée sur la rue du Commerce et la rue Jean-Jacques Rousseau. Le périmètre marchand est très étendu et mal identifié (600 mètres de long contre 230 mètres dans des centres villes comparables). Enfin, les quais sont dominés par les services (33% de leur offre), ce qui limite leur mise en valeur.

Enjeux

La très forte saisonnalité des flux constitue un enjeu : aujourd'hui, la ville reste très peu attractive pendant la période hivernale. Il s'agit de ramener des clients en Cœur de ville toute l'année. La dynamique spontanée d'installation et la présence de commerçants et artisans particulièrement impliqués sont une véritable opportunité sur laquelle s'appuyer. Enfin, en lien avec l'arrivée de familles et d'actifs dans le Cœur de ville, inciter à l'installation de nouveaux services et concepts commerciaux innovants pourrait être pertinent.

→ Créer les conditions d'un retour des clients en Cœur de ville, toute l'année.



AXE 4 – MOBILITÉ

Forces

Près des trois quarts des habitants de la Communauté de communes y travaillent, ce qui permet d'envisager un déploiement des transports à vélo. Les deux gares TER du territoire ainsi que le réseau SITRAVEL sont un atout même s'ils attirent surtout des captifs des transports en commun. En ce qui concerne le stationnement, les mesures sont adaptées au dynamisme du Cœur de ville.

La zone de rencontre dans les ruelles du Cœur de ville a permis de réduire la circulation des voitures et de favoriser la cohabitation des circulations.

Faiblesses

La voiture reste le moyen de transport prioritaire. Des conflits d'usage sur la voirie sont observés avec les vélos et entre vélos et piétons. Les aménagements sont parfois contraignants pour les personnes à mobilité réduite, le transport à la demande étant saturé pour ce public. La topographie de la ville constitue une contrainte à intégrer, l'amélioration des liaisons ville haute / ville basse est un des enjeux de mobilité du territoire. En ce qui concerne le stationnement, les horodateurs sont perçus comme complexes et plutôt dissuasifs. L'absence de parking sur l'entrée Ouest du Cœur de ville dessert la redynamisation de ce secteur.

Enjeux

Le périmètre du Cœur de ville étant restreint et limitant la place de la voiture, il s'agit de favoriser l'accès au Cœur de ville pour tous en orientant vers des solutions alternatives à la voiture. La lisibilité des parcours est un enjeu également pour optimiser les déplacements.

→ Faciliter l'accès de tous au Cœur de ville



AXE 5 – ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Forces

Le territoire est bien doté en équipements et services : au Cœur de ville des équipements génèrent du flux et offrent une diversité d'activités (cinéma, conservatoire, musée, etc.). A proximité du Cœur de ville, d'autres équipements complètent cette offre et contribuent à générer du flux (médiathèque, équipements sportifs, etc.) Le tissu associatif chinonais est extrêmement dynamique, la politique volontariste en matière d'implantation des activités d'art et artisanat a porté ses fruits.

Faiblesses

Les équipements restent en revanche très thématiques et peu mixtes dans leurs usages. Leur gestion n'est pas optimisée et l'accès libre est peu lisible. La médiocre qualité de l'accès au réseau 3G/4G limite le déploiement d'offres notamment pour les actifs et les visiteurs.

Enjeux

Les équipements qui génèrent du flux en Cœur de ville doivent être confortés dans leur existence et leur fonctionnement.

→ Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en confortant services et équipements.



Article 5 – Le secteur d'intervention

Le secteur unique d'intervention a été restreint au strict Cœur de ville, il est présenté en rouge sur la carte ci-contre : délimité à l'ouest par l'avenue François Mitterrand, au nord par les coteaux, à l'est par la rue de Buffon et la place Jeanne d'Arc, au sud par la Vienne. Il inclut aussi l'Île de Tours, le pont, la rue principale du Faubourg Saint-Jacques et l'îlot Cheval Blanc. L'excroissance verte vers la gare permet d'inclure les sujets de mobilité.



Article 6 – La stratégie de redynamisation : principes généraux et orientations thématiques

La redynamisation du Cœur de ville de Chinon est adossée à trois grands principes méthodologiques :

- S'appuyer sur l'existant et les dynamiques actuelles
- Faire de l'action publique un levier, grâce à des actions sobres et efficaces
- Créer les conditions de l'animation et du suivi du programme.

L'ensemble du programme doit tendre dès les années suivantes à l'ouverture de nouveaux attracteurs, qui permettront de passer un cap en termes de flux, toute l'année, dans le Cœur de ville.

Le fil rouge de la redynamisation s'inscrit dans l'affirmation d'une identité partagée et la mise en place d'une communication claire.

Le séquençage de la redynamisation est le suivant pour les 3 prochaines années :

- 2020 : consolidation du pilotage, mise en œuvre de premières actions visibles et efficaces, actions de préfiguration pour certains aménagements plus lourds
- 2021 : travail sur l'identité et la communication
- 2022 : réouverture d'un cinéma conforté, premier attracteur du Cœur de ville, et préfiguration de nouveaux attracteurs en Cœur de ville.

Les axes thématiques d'action sont les suivants :

THEMES	Orientations	Axes
ACTIONS TRANSVERSALES		<ul style="list-style-type: none"> • Garantir le développement des activités génératrices de flux en Cœur de ville • Animer et promouvoir les actions Cœur de ville
ESPACE PUBLIC	Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité	<ul style="list-style-type: none"> • Réinvestir les quais de Vienne • Redynamiser les places de Chinon
HABITAT	Rénover l'habitat pour créer une offre attractive	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir sur le bâti d'ilots ciblés • Sensibiliser à la rénovation
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et COMMERCE	Créer les conditions d'un retour des clients en Cœur de Ville, toute l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer le parcours marchand • Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville • Inciter à l'installation de nouvelles formes d'activités
MOBILITE	Faciliter l'accès de tous au Cœur de Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines • Favoriser le lien ville haute / ville basse • Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs • Améliorer l'offre de stationnement
EQUIPEMENTS et SERVICES	Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en confortant services et équipements	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter les équipements existants (cinéma, etc.) • Promouvoir Chinon cœur de ville

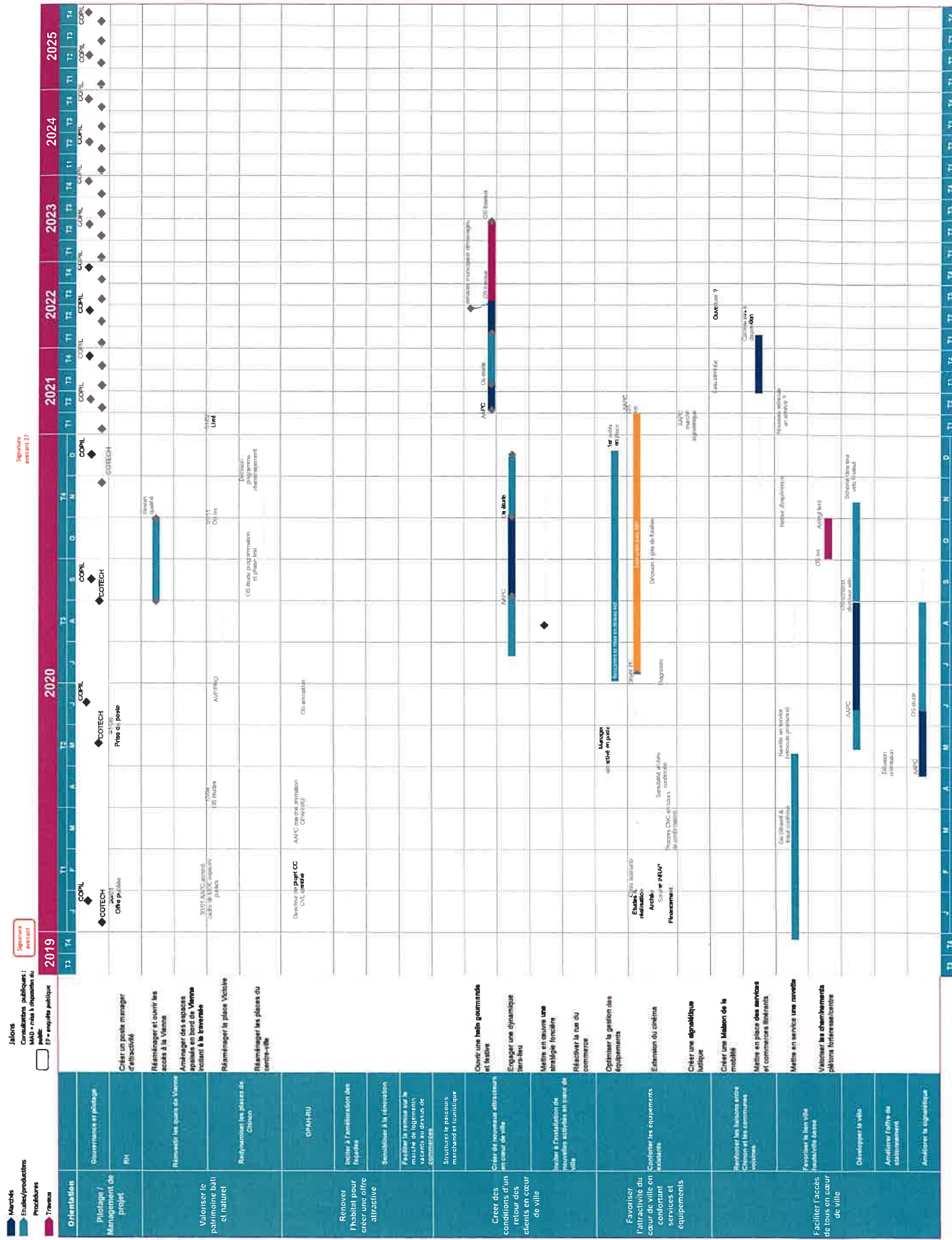
Article 7 – Le programme d’actions

7-1 : Tableau de synthèse des actions

Orientation thématique	Axe	N°	Nom Action	MO et financeurs	Statut
Action transversale	Garantir le développement des activités génératrices de flux en Cœur de ville	0.1	Etude systématique de tout projet en périphérie	Ville	Mature
	Piloter et animer le programme Action Cœur de ville	0.2	Manager d'attractivité	Ville, CC	Mature, embauche dès 2020
ESPACE PUBLIC Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité	Réinvestir les quais de Vienne	1.1	Réaménagement et ouverture des accès existants à la Vienne		Non mature
	Réinvestir les quais de Vienne	1.2	Création d'espaces apaisés incitant à la traversée sur les quais	Ville	Événement préfigurateur en 2021
	Redynamiser les places de Chinon	1.3	Réaménagement de la place Victoire	Ville	Mature
	Redynamiser les places de Chinon	1.4	Réaménagement des places du centre-ville	Ville	Non mature
HABITAT Rénover l'habitat pour créer une offre attractive	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.1	OPAH-RU	CC, Ville, Etat (Anah), Action Logement	Mature
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.2	Incitation à l'amélioration des façades	idem	Mature
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.3	Incitation à la réalisation d'accès indépendants aux logements vacants au-dessus des commerces	idem	Mature
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.4	Sensibilisation à la rénovation	idem	Mature
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.5	Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique	Pays du Chinonais	Non mature
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE Créer les conditions d'un retour des clients en Cœur de ville toute l'année	Structurer le parcours marchand et touristique	3.1	Parcours marchand et touristique	Ville	Mature
	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville	3.2	Halle gourmande et festive	Ville, CC	Non mature
	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville	3.3	Dynamique tiers lieux	Ville, CC	Non mature
	Inciter à l'installation de nouvelles activités en Cœur de ville	3.4	Stratégie foncière sur le Cœur de Ville	Ville	Mature
	Inciter à l'installation de nouvelles activités en Cœur de ville	3.5	Réactivation de la rue du Commerce	Ville	Mature
MOBILITE Faciliter l'accès de tous au Cœur de ville	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines	4.1	Maison de la mobilité	CC	Mature
	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines	4.2	Services et commerces itinérants	CC	Non mature
	Favoriser le lien ville haute / ville basse	4.3	Valorisation des cheminements piétons entre la forteresse et le Cœur de ville	Ville	Mature
	Favoriser le lien ville haute / ville basse	4.4	Navette Cœur de ville	Ville, CC, Sitravel	Mature
	Développer le vélo	4.5	Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs	CC, Ville	Mature
	Améliorer l'offre de stationnement	4.6	Amélioration de la politique de stationnement	Ville	Non mature
	Améliorer la signalétique	4.7	Amélioration de la signalétique	Ville	Mature
EQUIPEMENTS ET SERVICES Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en confortant services et équipements	Conforter les équipements existants	5.1	Extension du cinéma à son emplacement actuel	Ville	Mature
	Conforter les équipements existants	5.2	Optimisation de l'utilisation des équipements	Ville, CC	Non mature
	Conforter les équipements existants	5.3	Signalétique ludique	Ville	Non mature
	Promouvoir le Cœur de ville	5.4	Opération de marketing territorial	Ville, CC	Mature

2 : Planning prévisionnel

Chinon - Actbn Coeur de Ville Planning consolidé Novembre 2019



7-3 : Budget prévisionnel

Orientation thématique	Axe	N°	Nom Action	MO et financeurs	Statut	Budget 2020 (k€ HT)	Budget global (k€ HT)	Commentaires
Action transversale	Garantir le développement des activités génératrices de flux en Cœur de ville	0.1	Etude systématique de tout projet en périphérie	Ville	Mature			
	Piloter et animer le programme Action Cœur de ville	0.2	Manager d'attractivité	Ville, CC	Mature, embauche dès 2020	45	270	Hypothèse : coût salaire employeur 45k€/an, 1 ETP. Budget de fonctionnement à prévoir.
ESPACE PUBLIC Valoriser le patrimoine bâti et naturel de Chinon en créant des lieux de convivialité	Réinvestir les quais de Vienne	1.1	Réaménagement et ouverture des accès existants à la Vienne		Non mature	10	10	Etude de faisabilité en 2020, budget de réaménagement à préciser
	Réinvestir les quais de Vienne	1.2	Création d'espaces apaisés incitant à la traversée sur les quais	Ville	Événement préfigurateur en 2021	6	100	Budget incluant le démarrage de l'étude en 2020 et un événement préfigurateur en 2021.
	Redynamiser les places de Chinon	1.3	Réaménagement de la place Victoire	Ville	Mature	130	130	Budget étude et travaux
	Redynamiser les places de Chinon	1.4	Réaménagement des places du centre-ville	Ville	Non mature	10	10	Budget étude pré-opérationnelle, budget global à préciser selon arbitrages
HABITAT Rénover l'habitat pour créer une offre attractive	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.1	OPAH-RU	CC, Ville, Etat (Anah), Action Logement	Mature	328	1640 1009	Volet incitatif sur le périmètre ORT Volet substitution publique sur le périmètre ORT
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.2	Incitation à l'amélioration des façades	idem	Mature			
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.3	Incitation à la réalisation d'accès indépendants aux logements vacants au-dessus des commerces	idem	Mature			
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.4	Sensibilisation à la rénovation	idem	Mature			
	Intervenir sur le bâti d'îlots cibles et sensibiliser à la rénovation	2.5	Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique	Pays du Chinonais	Non mature			
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET COMMERCE Créer les conditions d'un retour des habitants en Cœur de ville toute l'année	Structurer le parcours marchand et touristique	3.1	Parcours marchand et touristique	Ville	Mature	5	27	Budget : ingénierie de la coconstruction du parcours en 2020, puis matérialisation du parcours (avec hypothèse parcours numérique)
	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville	3.2	Halle gourmande et festive	Ville, CC	Non mature	0	1 000	Budget à conforter en cohérence avec la programmation et les études techniques (état du bâti)
	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville	3.3	Dynamique tiers lieux	Ville, CC	Non mature	15	15	Etude en 2020, budget du projet à confirmer en fonction des études pré-opérationnelles
	Inciter à l'installation de nouvelles activités en Cœur de ville	3.4	Stratégie foncière sur le Cœur de Ville	Ville	Mature	0	150	Budget 2020 lié au poste de manager d'attractivité. Ensuite, budget acquisition et travaux pour 4 cellules.
	Inciter à l'installation de nouvelles activités en Cœur de ville	3.5	Réactivation de la rue du Commerce	Ville	Mature	0	0	Budget articulé entre ressources humaines (manager d'attractivité) et stratégie foncière ci-dessus
MOBILITE Faciliter l'accès de tous au Cœur de ville	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines	4.1	Maison de la mobilité	CC	Mature	0	200	Budget : hypothèse mise à disposition d'un lieu existant avec financement de petits travaux
	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines	4.2	Services et commerces itinérants	CC	Non mature	0	25	
	Favoriser le lien ville haute / ville basse	4.3	Valorisation des cheminements piétons entre la forteresse et le Cœur de ville	Ville	Mature	150	150	
	Favoriser le lien ville haute / ville basse	4.4	Navette Cœur de ville	Ville, CC, Sitravel	Mature	75	675	
	Développer le vélo	4.5	Développer le vélo pour des usages quotidiens, mais également touristiques et sportifs	CC, Ville	Mature	50	290	
	Améliorer l'offre de stationnement	4.6	Amélioration de la politique de stationnement	Ville	Non mature	10	10	Budget à consolider : arbitrages à venir
	Améliorer la signalétique	4.7	Amélioration de la signalétique	Ville	Mature	60	60	
EQUIPEMENTS ET SERVICES Favoriser l'attractivité du Cœur de ville en offrant services et équipements	Conforter les équipements existants	5.1	Extension du cinéma à son emplacement actuel	Ville	Mature	30	1 500	
	Conforter les équipements existants	5.2	Optimisation de l'utilisation des équipements	Ville, CC	Non mature	0	0	Budget principalement lié à la mobilisation des ressources (manager d'attractivité)
	Conforter les équipements existants	5.3	Signalétique ludique	Ville	Non mature	0	50	
	Promouvoir le Cœur de ville	5.4	Opération de marketing territorial	Ville, CC	Mature	10	40	
					TOTAL	648	5435,8	

Article 8 – Outils de pilotage et d'évaluation

Les enjeux du pilotage : faire atterrir l'ambition en s'appuyant sur une dynamique partenariale enrichissante

La mise en place d'un dispositif de pilotage efficace en phase de déploiement constitue la clé de la réussite du projet. Il doit permettre de sécuriser les projets, en assurant la maîtrise des calendriers, des budgets et la tenue des ambitions, de faire émerger chemin faisant les décisions techniques et arbitrages politiques nécessaires au déploiement, et de réorienter de manière permanente la démarche, en cohérence avec les résultats mesurés.

Il s'agit de consolider le « déjà là », c'est-à-dire la dynamique partenariale riche et appropriée par tous que la phase d'initialisation a permis de faire émerger, de renforcer et fédérer les ressources dédiées à la mise en œuvre du projet, et d'outiller la démarche.

Ainsi, le dispositif de pilotage et de coordination proposé permet de :

- **Consolider l'équipe projet**, grâce à des recrutements et la mise à disposition des ressources nécessaires à l'avancement du projet
- **Poursuivre la dynamique partenariale**
- **Piloter l'avancement et les résultats** : à travers l'organisation mise en œuvre et les outils de pilotage mis à disposition, il s'agit de mettre en place une démarche permettant de piloter non seulement l'avancement mais également les résultats. Ainsi, plutôt que de nous en tenir à une évaluation a posteriori, nous mettons en œuvre le suivi d'indicateurs de progression, en complément aux indicateurs d'avancement des actions engagées.

L'organisation mise en œuvre

L'équipe projet

L'équipe mobilisée en phase d'initialisation est renforcée grâce à des nouvelles ressources, et confortée dans son rôle et sa légitimité. Elle sera composée principalement de :

- Les Directeurs Généraux des Services de la ville de Chinon et de la CCCVL
- Le manager attractivité de la Ville, ou chef de projet Cœur de ville, à recruter dès début 2020
- Le chef de projet du volet habitat de l'Opération de Revitalisation du Territoire au sein des services de la CCCVL
- La directrice du Pôle Développement économique et territorial de la CCCVL.

Un élu référent

Pour assurer un pilotage efficace de la démarche, un lien privilégié aux instances de décision et un portage politique du projet, une délégation dédiée au portage de la démarche Cœur de Ville est créée, permettant à un élu référent d'incarner la démarche et de constituer un relai fluide avec les instances politiques.

L'élu référent et le manager d'attractivité ou chef de projet Cœur de ville établissent un point d'avancement toutes les deux semaines, diffusé au comité de pilotage de la démarche.

Le comité de pilotage

Le comité de pilotage de la démarche continue à se réunir, une fois par trimestre.

Les outils de pilotage

Un tableau de bord complet, outil fédérateur

Le pilotage de la démarche s'appuiera sur la tenue du tableau de bord présenté ci-après. Ce tableau de bord, alimenté par l'équipe projet, et analysé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage de la démarche permet :

- De faire un état des lieux de l'avancement de la démarche et de la progression de la revitalisation du cœur de Ville
- D'identifier de manière claire les risques et priorités d'actions
- De définir de manière collégiale les solutions à apporter et actions à conduire, identifiant clairement les échéances et responsables.

La page de synthèse dresse un panorama des risques et priorités sur l'ensemble du projet, et identifie les actions clés à conduire à court terme pour assurer la réussite du projet. Elle constitue un outil support pour partager avec les décideurs la situation du projet et solliciter des arbitrages.

**Coordination programme Action Cœur de Ville Chinon
Tableau de bord général**

SYNTHESE

Indicateurs de progression du programme Action Cœur de Ville

indicateur 1 : nombre de logements réhabilités

indicateur 2 : nb clients commerces

indicateur 3 : indicateur démographique

indicateur 4 : ?

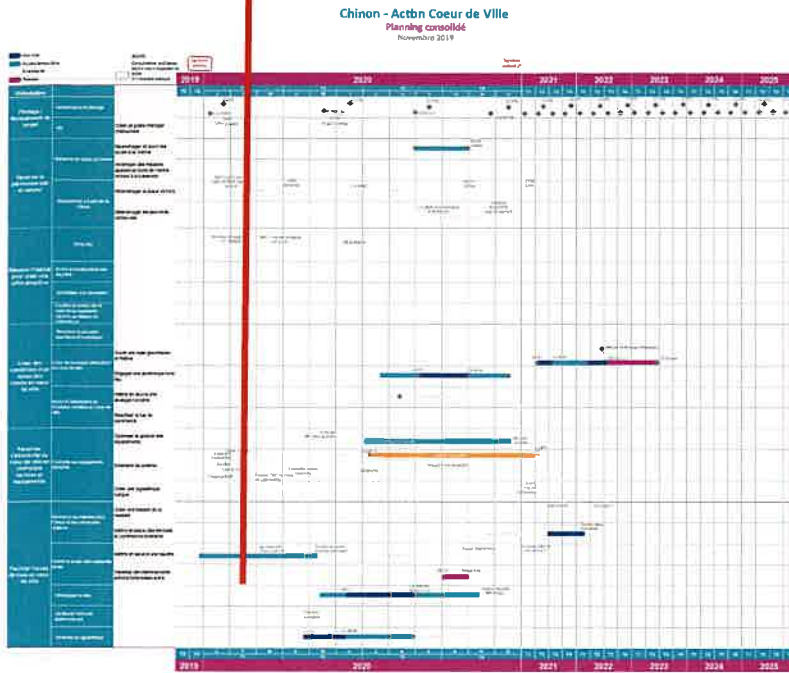
Priorités d'actions / alertes sur la mise en œuvre du programme ACV

Légende	Actions prioritaires identifiées	Pilotage
<ul style="list-style-type: none"> Conforme Point d'alerte Risque / action prioritaire Sujet inactif 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorité 1 • Priorité 2 • Priorité 3 • Priorité 4 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance et pilotage Communication Ressources humaines
<p>Valoriser le patrimoine bâti naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> Réinvestir les quais de Vienne Redynamiser les places de Chinon 	<p>Créer les conditions d'un retour des clients en cœur de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> Ouvrir une halle gourmande et festive Créer de nouveaux attraits en cœur de ville Inciter à l'installation de nouvelles activités en cœur de ville 	<p>Faciliter l'accès de tous en cœur de ville</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines Favoriser le lien ville haute/ville basse Développer le vélo Améliorer l'offre de stationnement Améliorer la signalétique
<p>Rénover l'habitat</p> <ul style="list-style-type: none"> OPAH-RU Inciter à l'amélioration des façades Sensibiliser à la rénovation Faciliter la remise sur le marché de logements vacants 	<p>Favoriser l'attractivité du cœur de ville en confortant services et équipements</p> <ul style="list-style-type: none"> Conforter les équipements existants Promouvoir le cœur de ville 	

Le planning de synthèse

Le planning de synthèse constitue un cadre d'actions de référence partagé par tous ; l'avancement est tracé lors de chaque temps d'analyse du tableau de bord sur cette base.

Avancement au XX/XX/XXXX



Le tableau d'analyse

Le tableau d'analyse constitue un outil de suivi technique, traçant la situation pour chacune des composantes du projet, et formalisant les actions à conduire ou arbitrages à solliciter.

Une conception collaborative des actions

Le maître d’ouvrage de chaque action en organisation la mise en œuvre, en privilégiant quand cela s’avère nécessaire un travail collaboratif dans les phases de conception avec les acteurs concernés.

Coordination programme Action Cœur de Ville Chinon Tableau de bord général

VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL

Niveau de risque / priorité	Indicateur de progression	Situation/Action	Pilots/ échéance
Réinvestir les quais de Vienne			
<i>Réaménager et ouvrir les accès existants à la Vienne</i>			
	Conforme	<ul style="list-style-type: none"> • XXXXXX • XXXXX 	
<i>Redynamiser les places de Chinon</i>			
	Conforme	<ul style="list-style-type: none"> • XXXX • XXXX 	
Redynamiser les places de Chinon			
<i>Réaménager la place Victoire de Verdun</i>			
	Conforme	<ul style="list-style-type: none"> • Deux scénarios de réorganisation de la place ont été proposés lors de la phase d’irrigation, l’un impliquant la suppression du stationnement, l’autre conservant les places. • Rédiger le dossier de consultation pour lancement d’un appel d’offre de MOE sous forme d’accord-cadre (pour l’ensemble des places) fin janvier 2020. 	A : Ville/Mme XXX
<i>Réaménager les places du centre-ville</i>			
	Conforme	<ul style="list-style-type: none"> • Des scénarios de réorganisation ont été proposés ... 	

L’information systématique des habitants

Une information régulière sur l’avancée du programme est diffusée largement.

Indicateurs de suivi et d’évaluation de la redynamisation du Cœur de ville

Des indicateurs de suivi de la redynamisation seront identifiés et mis en place par l’équipe projet en lien avec le comité de pilotage – parmi lesquels un dispositif de comptage de flux permettant d’une part d’expérimenter certaines actions avant de les pérenniser et d’autre part d’objectiver les effets des actions de redynamisation.

Article 9 – Le planning de travail pour 2020

Dès 2020, les premières actions sont lancées. Se reporter au planning prévisionnel de l'article 7 de cet avenant pour davantage de précisions.

PILOTAGE

Le manager d'attractivité est recruté au cours du premier semestre 2020 : travail sur la fiche de poste puis publication d'une offre d'emploi fin janvier, prise de poste au 1^{er} juin 2020.

L'OPAH-RU

Le directeur de projet au sein de la CCCVL est identifié en janvier, le marché d'animation de l'OPAH-RU est lancé au cours du premier trimestre, l'animation opérationnelle commence en juin.

LA PLACE VICTOIRE

Au premier trimestre 2020, un marché d'accord-cadre de MOE pour les espaces publics est lancé. En avril 2020, les études commencent pour le réaménagement de la place Victoire. A l'été 2020, des premiers éléments préfigurateurs et éphémères sont installés place Victoire.

LA NAVETTE

Le premier trimestre permet d'affiner le projet en vue d'un tracé confirmé et des modalités de lancement décidées par le Sitravel en mars.

Phase d'expérimentation : la navette est mise en service avec un véhicule provisoire en mai. Le retour d'expérience est réalisé en novembre pour déploiement.

LE PARCOURS MARCHAND ET TOURISTIQUE et LA QUALIFICATION FONCIERE

Ces chantiers débutent avec la prise de poste du manager d'attractivité.

LE CINEMA

Le process de financement par le CNC (centre national du cinéma) est confirmé au premier trimestre, les études commencent.

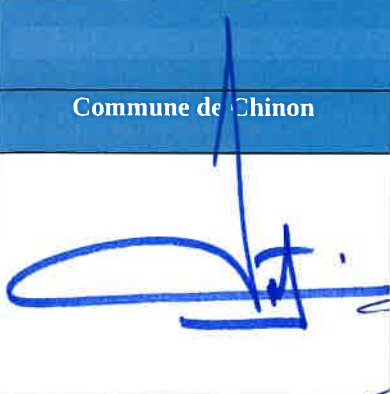




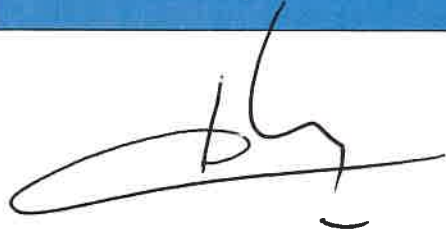
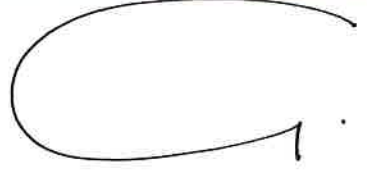
CONVENTION SIGNÉE A TOURS LE 20 DÉCEMBRE 2019

EN PRÉSENCE DE
MADAME LA MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



JACQUELINE GOURAULT

Les financeurs s'engagent à instruire dans les meilleurs délais les actions matures du programme, à mobiliser leurs ressources humaines et financières pour permettre la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

LES FINANCEURS		
Commune de Chinon	Communauté de communes Chinon Vienne et Loire	Banque des territoires
		
Le Maire, Jean-Luc DUPONT	Le Vice-Président, Denis FOUCHE	La Directrice régionale, Julie-Agathe BAKALOWICZ
Conseil régional Centre-Val-de-loire	Département d'Indre-et-Loire	
		
Pour Le Président, Pierre-Alain ROIRON	Pour Le Président, Isabelle RAIMOND-PAVERO	
Action Logement	ANAH	
		
Le Président du comité régional, Dominique DHENNE	La préfète d'Indre-et-Loire, Corinne ORZECZOWSKI	

Annexes : les fiches actions

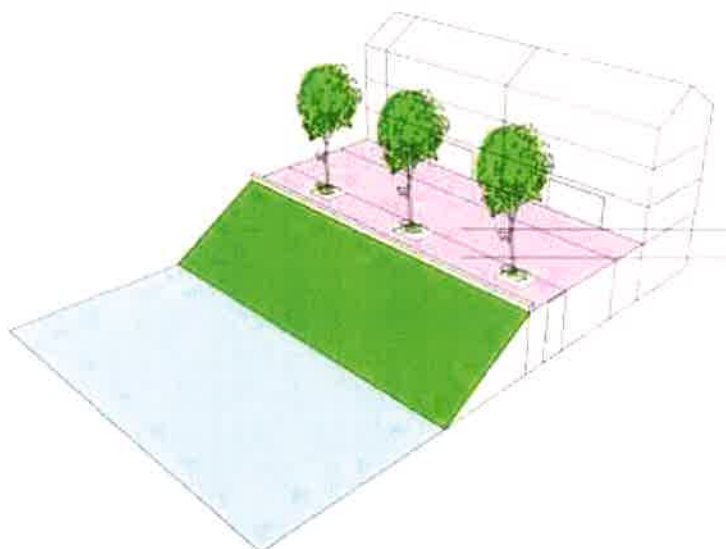
Axe de rattachement	Garantir le développement des activités génératrices de flux en Cœur de ville
Date de signature	Décembre 2019
Calendrier prévisionnel	Engagement dès la signature de l'avenant
Objectifs	Garantir la cohérence de l'action à l'échelle du territoire
Description générale	<p>La redynamisation du Cœur de ville de Chinon s'accompagne d'un engagement des élus, d'une part à garantir le maintien de toute activité génératrice de flux en Cœur de ville, et d'autre part, à contraindre tout déploiement hors Cœur de ville qui viendrait concurrencer la dynamisation de Cœur de ville.</p> <p>Toute demande de permis de construire déposée sur le territoire de la Communauté de communes concernant une activité de service ou de commerce fait l'objet d'une analyse au regard de sa compatibilité avec le projet de redynamisation du Cœur de ville de Chinon.</p> <p>Dès le dépôt de ce permis, le président de la CCCVL et/ou le maire de Chinon en informe les membres du comité de pilotage du projet Action Cœur de ville et les réunit une fois l'étude d'impact du projet sur le commerce de centre-ville réalisée par le porteur de projet en question.</p> <p>Pour les projets déposés en dehors du territoire de la communauté de communes Chinon Vienne et Loire, l'État informe systématiquement le maire de la ville de Chinon et le Président de la Communauté de communes de tout projet commercial déposé pour une étude en CDAC (commission départementale d'aménagement commercial).</p> <p>Les élus s'engagent à étudier tout projet déposé en CDAC et à saisir l'opportunité offerte par le décret de juillet 2019 à déposer un moratoire sur ces projets.</p> <p>Les élus s'engagent à ne pas déplacer de nouveaux équipements et services actuellement présents dans le Cœur de ville hors du Cœur de ville.</p> <p>De manière générale, tout projet de développement en périphérie du Cœur de ville (équipements, habitat, etc.) est étudié de manière à ne pas nuire à la redynamisation du Cœur de ville.</p>
Intervenants	MO : ville et CCCVL Financeurs : nc Partenaires : nc
Budget global	nc
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Piloter et animer le programme Action Cœur de ville
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	Recrutement dès 2020
Objectifs	Incarner le programme Action Cœur de ville et en garantir la mise en œuvre concrète
Description générale	<p>Le manager d'attractivité aura pour mission, à temps plein, de piloter et mettre en œuvre de manière opérationnelle le programme d'Action Cœur de ville : suivi et animation du programme, lancement des marchés pour la mise en œuvre des actions, point d'entrée unique d'information pour les porteurs de projets, conduite de la stratégie foncière commerciale. Les conditions de réussite de ce poste sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La rédaction précise d'une fiche de poste - L'installation sur le territoire du chef de projet - La désignation d'un élu dédié, décideur - La mise en place d'une gouvernance fine du programme - Un budget de fonctionnement <p>Son poste pourra être lié à la mise en place d'un Lieu du projet ou Maison du projet en Cœur de ville.</p>
Intervenants	<p>MO : ville Financeurs : ville, CCCVL, État (Anah) Partenaires : Association AVEC, CCI, CMA, Département</p>
Budget global	45 k€/an + budget de fonctionnement
Modalités de financement	50% ville et CC / 50% État (Anah)
Indicateurs d'avancement	Recrutement et formation, prise de poste
Indicateurs de résultats	Points d'avancement réguliers, respect des objectifs fixés dans les fiches action

Axe de rattachement	Réinvestir les quais de Vienne
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : étude de faisabilité
Objectifs	Inciter les piétons à cheminer le long de la Vienne
Description générale	<p>La Vienne est un axe majeur du Cœur de ville, aujourd'hui peu avenant pour les piétons. Des accès existent : escaliers, cales, perrés et cheminement piéton. Les restaurer et les rouvrir permettra de donner à nouveau accès à la Vienne aux piétons.</p> <p>Dans un second temps, les quais de Vienne pourront être enrichis de parcours d'interprétation ou autre dispositif visant à en valoriser l'histoire et la richesse de la biodiversité. Cette action doit constamment intégrer le patrimoine naturel et respecter le « vide », force de cet espace public, conformément au PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur).</p>
Intervenants	MO : Financeurs : Partenaires :
Budget global	10 k€ pour l'étude de faisabilité
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Flux piétons sur les quais

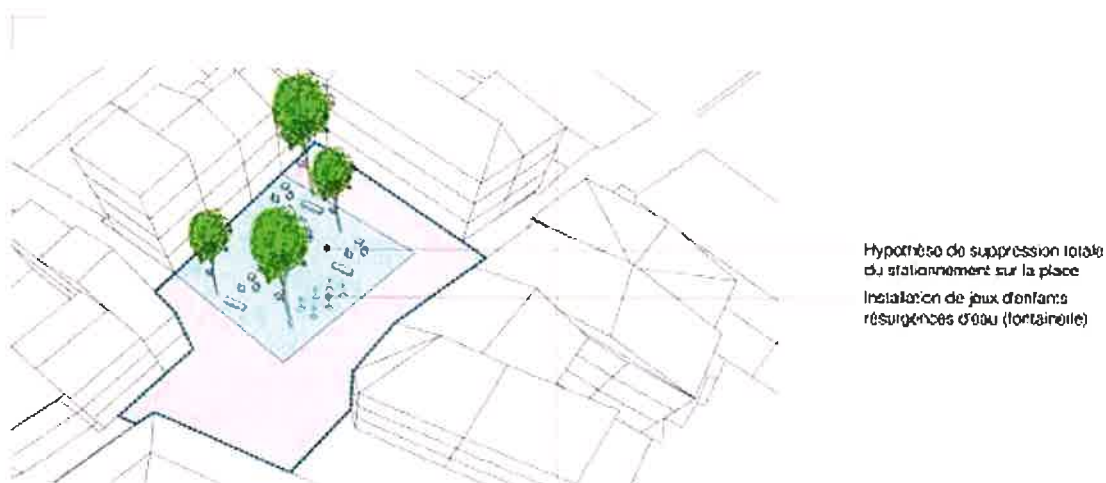
Axe de rattachement	Réinvestir les quais de Vienne
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020, lancement de l'étude Eté 2021, aménagement préfigurateur et événementiel incitant à la traversée
Objectifs	Ramener du flux sur les quais de Vienne Faire de ces quais un lieu de cheminement phare du Cœur de ville
Description générale	Il s'agit, par séquence de 30 à 40 mètres, sans contraindre la circulation, de donner la priorité aux piétons, soit par un aménagement mettant à niveau les trottoirs et la voirie, soit par un traitement spécifique du sol. Cette action implique une suppression du stationnement sur les séquences concernées. Cette action pourra permettre le développement de terrasses, tout en respectant la linéarité du front de Vienne inscrite au PSMV. Des efforts de pédagogie seront nécessaires pour accompagner cette action qui appelle un vrai changement de culture en termes de mobilités. Situer un de ces espaces apaisés dans la continuité de la place Charles de Gaulle pourrait être pertinent.
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires : ABF
Budget global	6k€ en 2020 pour le démarrage de l'étude, 100k€ au total, à affiner avec l'ambition d'aménagement
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	Aménagements préfigurateurs, liés à de l'événementiel – été 2021
Indicateurs de résultats	Flux piétons

Image illustrative des intentions – à réaliser sur plusieurs séquences de 3 ou 4 arbres :



Axe de rattachement	Espace public – Redynamiser les places de Chinon
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	Fin janvier 2020 : lancement marché accord-cadre MOE espaces publics Été 2020 : aménagement préfigurateur Fin 2020 : aménagement définitif
Objectifs	Re donner vie à cette place majeure du Cœur de ville Ramener du flux dans la rue du Commerce Permettre l’ouverture de terrasses sur cette place
Description générale	La Place Victoire est l’un des enjeux phares de la redynamisation du Cœur de ville : dans la continuité du pont, au bout de la rue du Commerce à réactiver, elle offre un espace qualitatif aujourd’hui majoritairement dédié à la voiture. Suite à la concertation, les élus ont décidé de rendre cette place au piéton en supprimant les places de stationnement. Il s’agit de : <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les places de stationnement - Requalifier l’espace - Installer du mobilier urbain invitant à la détente – des résurgences d’eau ont été également évoquées.
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires : ABF
Budget global	130 k€
Modalités de financement	Ville, État
Indicateurs d’avancement	Mise en place d’un aménagement éphémère préfigurateur pour l’été 2020 Augmentation des flux rue du Commerce et sur la place
Indicateurs de résultats	Augmentation des flux piétons (comptage avant/après) Ouverture de terrasses sur la place

Image illustrative des intentions :




Axe de rattachement	Espace public – Redynamiser les places de Chinon
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2021 : réaménagement place Hohfeim 2021 : étude de précisions sur les autres places
Objectifs	Redonner vie à ces places du Cœur de ville, y ramener du flux, en faire de vrais espaces de respiration
Description générale	Les places du centre-ville bénéficient de tous les atouts inhérents au tissu urbain médiéval. La place de la voiture y est cependant prépondérante et les rend parfois inhospitalières aux piétons. Il s'agit d'optimiser le stationnement sur ces places en réduisant l'emprise liée aux voitures sans réduire le nombre de places de stationnement. Ces aménagements permettront d'introduire davantage de végétation dans un Cœur de ville très minéral, et du mobilier urbain type assises ou arceaux vélos. Suite au réaménagement de la place Victoire (fiche action 3), la place Hohfeim est prioritaire. La solution d'optimisation place Charles de gaulle doit permettre de maintenir certains usages tels que les livraisons et l'événementiel. En second lieu, les places Plantagenêt et Saint-Maurice pourront être réaménagées. Les places Sainte-Mexme, Saint Etienne, la Brèche ne sont à ce stade pas évoquées mais la stratégie d'optimisation de l'espace pourra également y être déployée.
Intervenants	MO : ville Financeurs : Partenaires : ABF
Budget global	10 k€ - étude 2020
Modalités de financement	Ville, État
Indicateurs d'avancement	Lancement des marchés travaux
Indicateurs de résultats	Augmentation des flux piétons sur ces places Multiplication des usages sur ces places

Image illustrative des intentions, exemple de la place Hohfeim :



Axe de rattachement	Intervention sur le bâti d'îlots cibles et sensibilisation à la rénovation
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement et attribution du marché pour un opérateur de l'OPAH-RU
Objectifs	<p>Lancement de l'OPAH renouvellement urbain à partir de janvier 2020 pour une durée de 5 ans afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé - Lutter contre la précarité énergétique - Adapter le parc à la perte d'autonomie des occupants - Développer un parc locatif de qualité - Réduire la vacance des logements
Description générale	<p>Suite à l'étude pré-opérationnelle réalisée, l'opérateur de l'OPAH-RU aura pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter si nécessaire le repérage et la qualification des situations effectués dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle - Accompagner les ménages - Lorsque cela est nécessaire, mettre en œuvre des procédures coercitives (DUP travaux, ORI, arrêtés d'insalubrité, arrêté de péril, etc.) <p><u>Objectifs fixés dans le périmètre de l'ORT pour le volet incitatif :</u></p> <p>Lutte contre l'habitat indigne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 200 propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah sur les SC du périmètre ORT - Objectif : 2 dossiers / an (1 en petite LHI, 1 en travaux lourds) - Appui financier de la CCCVL à hauteur de 30 % de la dépense subventionnable par l'Anah (20 ou 50K€ selon le niveau de dégradation). Budget : 17 500 €/an - Appui financier de la Ville de Chinon à hauteur de 20 % de la dépense subventionnable par l'Anah (20 K€) sur les dossiers de dégradation moyenne pour limiter le reste à charge. Budget : 4000 €/an. <p>Lutte contre la précarité énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Environ 200 propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah sur les SC du périmètre ORT - Objectif : 4 dossiers par an pour les propriétaires occupants - Appui financier de la CCCVL à hauteur de 10 à 15 % de la dépense subventionnable par l'Anah (20 K€). Budget total : 10 000 €/an - Appui financier de la Ville de Chinon à hauteur de 10 % de la dépense subventionnable par l'Anah (20K€). Budget total = 8 000 €/an <p>Adaptation à la perte d'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 100 à 150 propriétaires occupants de plus de 60 ans éligibles aux aides de l'Anah sur les SC du périmètre ORT - Objectif : 3 dossiers par an pour les propriétaires occupants - Appui financier de la CCCVL à hauteur de 10 à 15 % de la dépense subventionnable par l'Anah (20 K€). Budget total = 3 000 €/an - Pas d'intervention de la ville de Chinon au regard d'un reste à charge relativement limité et de l'intervention complémentaire des caisses de retraite. <p>Développement d'un parc locatif de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre l'habitat indigne ou la précarité énergétique : environ 290 locataires privés sous plafond HLM dans les SC du périmètre ORT - Lutte contre habitat indigne très dégradé : environ 290 locataires

	<p>privés sous plafond HLM dans les SC du périmètre ORT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif : 6 dossiers par an pour les propriétaires bailleurs (4 en petite LHI et 2 en travaux lourds) - Appui financier de la CCCVL et de la Ville de Chinon à hauteur de : 100 € / m² pour la dégradation moyenne, 150 € / m² pour la dégradation lourde ; Soit entre 12 et 18 000 € par logement. Budget total = 42 000 € par an et par collectivité <p><u>Objectifs fixés dans le périmètre de l'ORT pour le volet « substitution publique » de l'OPAH-RU :</u></p> <p>Des immeubles prioritaires ont été identifiés dans les flots cibles du projet. Les interventions envisagées et les montants associés sont présentés ci-après.</p> <p><i>Note sur l'articulation des dispositifs :</i></p> 
Intervenants	MO : CCCVL Financeurs : État (Anah), Action Logement, CCCVL, Ville Partenaires : Opérateur de l'OPAH-RU, Département, ABF, ARS, CAF, CIAS, ALEC 37, CAUE, ADIL, professionnels du bâtiment, Caisses de retraites, équipes médicales
Budget global	Volet OPAH sur l'ORT : 1 640 k€ au total Volet substitution publique sur l'ORT : 1 009 k€ au total (cf. simulations ci-dessous)
Modalités de financement	Financement État (Anah) Financement Action Logement Dispositifs d'accompagnement à la réalisation de travaux Dispositif Denormandie ancien Dispositif Malraux Financement des Caisses de retraite
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Nombre de logements visités/diagnostiqués Nombre de dossiers financés Évolution de la performance énergétique des logements Réduction de la vacance (au regard du recensement en cours par la CCCVL)

En résumé, subventions pour le volet incitatif de l'OPAH-RU, dans le périmètre de l'ORT :

CIBLES ANAH		Nombre de logements		Financements CCCVL		Financements Ville de Chinon		Financements Anah	
		par an	5 ans	par an	5 ans	par an	5 ans	par an	5 ans
PO	Autonomie	3	15	3 000 €	15 000 €	0 €	0 €	10 200 €	51 000 €
PO	Précarité énergétique	4	20	10 000 €	50 000 €	8 000 €	32 000 €	34 000 €	170 000 €
PO	Lutte contre l'habitat indigne (dégradation moyenne)	1	5	5 000 €	25 000 €	4 000 €	16 000 €	10 000 €	50 000 €
PO	Lutte contre l'habitat indigne (logements très dégradés)	1	5	12 500 €	62 500 €	0 €	0 €	25 000 €	125 000 €
PB	Lutte contre l'habitat indigne (dégradation moyenne) ou précarité énergétique	4	20	24 000 €	120 000 €	24 000 €	120 000 €	40 000 €	200 000 €
PB	Lutte contre l'habitat indigne (logements très dégradés)	2	10	18 000 €	90 000 €	18 000 €	90 000 €	42 000 €	210 000 €
TOTAL CIBLES ANAH		15	75	72 500 €	362 500 €	54 000 €	258 000 €	161 200 €	806 000 €
HORS CIBLES ANAH									
Prime sortie de vacance		3	15	7 500 €	37 500 €				
Prime Accès aux étages supérieurs		2	10	20 000 €	100 000 €				
Prime Ravalement de façades		4	20	8 000 €	40 000 €	8 000 €	40 000 €		
TOTAL HORS CIBLES				35 500 €	177 500 €	8 000 €	40 000 €		
TOTAL				108 000 €	540 000 €	62 000 €	298 000 €	161 200 €	806 000 €

En résumé, subventions pour le volet « substitution publique » de l'OPAH-RU :

MONTANT D'INTERVENTION TOTAL SUR LES IMMEUBLES CIBLES

		Prise en charge Anah (40%)			Reste à charge collectivité (60%)		
		Revente plateau nus à 1000€/m²	Revente plateau nus à 1200€/m²	Revente plateau nus à 1500€/m²	Revente plateau nus à 1000€/m²	Revente plateau nus à 1200€/m²	Revente plateau nus à 1500€/m²
PRIORITE 1	32 Rue du Commerce / Place Victoire Opération de réhabilitation lourde via financement THIR-ORI	93 040 €	73 840 €	45 040 €	139 560 €	110 760 €	67 560 €
PRIORITE 1	10-12 Rue du Commerce Opération de réhabilitation lourde des immeubles de la Rue du commerce et curetage d'îlot via financement THIR-ORI	171 080 €	150 280 €	119 080 €	256 620 €	225 420 €	178 620 €
PRIORITE 2	18 Rue Beaurepaire Démolition à la charge de la commune puis revente du foncier à un opérateur	-	-	-	25 000 €	25 000 €	25 000 €
PRIORITE 2	12-16 Rue du Grenier à Sel / 24 et 26 Rue du Commerce curetage d'îlot + réhabilitation des Immeubles situés rue du commerce, conservation et fusion des locaux commerciaux en rez-de-chaussée et création d'accès indépendant aux étages via financement THIR-ORI	191 920 €	169 520 €	135 920 €	287 880 €	254 280 €	203 880 €
TOTAL		456 040 €	393 640 €	300 040 €	709 060 €	615 460 €	475 060 €

Axe de rattachement	Intervention sur le bâti d'îlots cibles et sensibilisation à la rénovation
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement et attribution du marché pour un opérateur de l'OPAH-RU
Objectifs	Améliorer la qualité de l'état du bâti et valoriser l'immobilier résidentiel du Cœur de ville Contribuer à l'attractivité touristique et à la bonne image résidentielle du Cœur de ville Accompagner les propriétaires et copropriétaires dans l'amélioration et la valorisation de leur bien
Description générale	Rappeler les propriétaires à leurs obligations (rappel à la loi, demande éventuelle du classement d'une partie de la commune auprès de la préfecture sur la liste des secteurs visés par une obligation de ravalement décennal). Accompagner la rénovation des façades - Inciter et accompagner les dossiers de demande de labellisation auprès de la Fondation du Patrimoine, à la fois dans la constitution du dossier de demande d'aides et dans la consultation des partenaires nécessaires à garantir la qualité des travaux projetés et réalisés (UDAP, CAUE, service ADS de la CCCVL) - Mettre en place une opération façade incitant les propriétaires et copropriétés à réaliser des travaux de restauration des façades dégradées et attribuant des aides complémentaires. En amont : étude pré-opérationnelle pour définir la typologie de travaux à réaliser, les montants des aides et l'élaboration d'un cahier de recommandations architecturales en lien avec l'ABF et le service ADS de la CCCVL.
Intervenants	MO : CCCVL ou ville Financeurs : État (Anah), Action Logement, CCCVL, Ville Partenaires : Opérateur de l'OPAH-RU, ABF, Département
Budget global	30 % du montant du ravalement dans la limite de 2000 € par immeuble et par collectivité Un budget de 40 000 € par collectivité pour une vingtaine de ravalements sur la durée du programme.
Modalités de financement	- Dispositifs de déduction fiscale et d'aides financières via la Fondation du Patrimoine (travaux extérieurs) - Dispositif Loi Malraux - Opération façade
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Nombre de ravalements effectués Nombre de labels Fondation du Patrimoine demandés et attribués

Axe de rattachement	Intervention sur le bâti d'îlots cibles et sensibilisation à la rénovation
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement et attribution du marché pour un opérateur de l'OPAH-RU
Objectifs	Redynamiser l'activité commerciale Permettre la remise en location des logements vacants sans accès indépendants
Description générale	<p>L'absence d'accès séparé est l'une des principales contraintes pour réhabiliter des logements aux étages situés au-dessus des commerces : le long de la rue du Commerce, 8 bâtiments avec rez-de-chaussée commerciaux sont intégralement vacants et ces immeubles ne disposent pas d'accès indépendants aux étages. Il se peut que l'accès n'ait jamais existé - c'est le cas lorsque les étages étaient habités par le commerçant lui-même - dans d'autres cas, il a été supprimé pour agrandir le commerce.</p> <p>Dans le cadre de l'OPAH-RU, il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un cadre de dialogue avec les propriétaires des immeubles vacants de la rue du commerce - Envisager les solutions techniques permettant la création d'un accès indépendant si maintien de la fonction commerciale ou envisager la suppression de la fonction commerciale, notamment sur la partie Ouest de la Rue du commerce ou pour les cellules commerciales non adaptées à la demande. - Accompagner techniquement et financièrement cette mutation du bâti
Intervenants	MO : CCCVL ou ville Financeurs : État (Anah), Action Logement, CCCVL, Ville Partenaires : Opérateur de l'OPAH-RU, ABF, Département
Budget global	Proposition : 10 000 € par immeuble pour la création d'un accès indépendant.
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Évolution de la vacance commerciale et résidentielle

Axe de rattachement	Intervention sur le bâti d'îlots cibles et sensibilisation à la rénovation
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : lancement et attribution du marché pour un opérateur de l'OPAH-RU Dès 2020 : permanences de l'opérateur, mutualisées avec celles de l'ABF, de l'ANAH et d'Action Logement
Objectifs	Communiquer auprès des propriétaires sur les avantages du dispositif d'OPAH-RU et les subventions mobilisables Cibles : les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs, les agences immobilières et notaires
Description générale	L'opérateur aura à charge : <ul style="list-style-type: none"> - Réunions d'information, évènements, documents de communication à destination des professionnels de l'immobilier, des propriétaires et des potentiels futurs habitants (exemple : les employés saisonniers de la centrale) sur le dispositif d'OPAH-RU et sur les subventions mobilisables - Permanences pour informer les propriétaires sur le dispositif d'amélioration de l'habitat (modalités organisationnelles, aides financières etc.) - Mobilisation des partenaires relais auprès des propriétaires sur le dispositif d'OPAH-RU et sur les partenaires financeurs du Programme Action Cœur de Ville à mobiliser - Mobilisation et repérage des propriétaires privés et investisseurs susceptibles d'engager des travaux - Repérage des logements pouvant potentiellement faire l'objet de travaux avec les propriétaires et les professionnels locaux (bâtiment, santé, immobilier etc.) - Assistance auprès des propriétaires dans le montage de dossiers administratifs et financiers (demande de subventions etc.) - Accompagnement social et sanitaire des ménages le nécessitant ; voire relogement notamment en collaboration avec les bailleurs sociaux si nécessaire.
Intervenants	MO : CCCVL Financeurs : Etat (Anah), Action Logement, CCCVL, Ville, Département Partenaires : opérateur de l'OPAH-RU, Département, ABF, professionnels de l'habitat, structures de conseils, professionnels de santé, professionnels du bâtiment
Budget global	A définir, en fonction du budget suivi-animation actuel
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Animateur de réunions d'information, personnes reçues en permanence, taux de « transformation » vers un engagement de travaux.

Axe de rattachement	Intervention sur le bâti d'îlots cibles et sensibilisation à la rénovation
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : candidature de la CCCVL pour une PTRE
Objectifs	Conseiller et accompagner (techniquement, juridiquement et financièrement) en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers et les professionnels.
Description générale	<p>La PTRE assurera trois principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement (technique, juridique et financier) des particuliers, qu'ils soient propriétaires, locataires ou copropriétaires, tout au long de leurs démarches de rénovation énergétique. - Mobilisation et structuration des réseaux de professionnels de la rénovation énergétique du bâtiment pour structurer une filière et une offre de qualité. La PTRE pourra contribuer à la formation et qualification des entreprises RGE. - Conception de modèles de financements publics/privés pour associer le secteur bancaire, les subventions publiques et les mécanismes de marché (CEE notamment). <p>Cette action est à articuler avec la PTRE en réflexion sur le Pays du Chinonais (cf. energies.centre.regioncentre.fr)</p>
Intervenants	<p>MO : Pays du Chinonais Financeurs : Etat (Ademe), FEDER Partenaires : CCCVL, ABF</p>
Budget global	A définir
Modalités de financement	<p>ADEME, FEDER Prestations commerciales</p>
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Structurer le parcours marchand et touristique
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	Concertation au premier semestre 2020 Pérennisation en 2021
Objectifs	Définir et rendre lisible un parcours d'intérêt dans le Cœur de ville
Description générale	Il s'agit de préciser un parcours marchand et touristique invitant à la déambulation le long d'une boucle en Cœur de ville. Ce parcours sera défini en concertation avec les associations, les commerçants et les équipements du Cœur de ville. Les parcours existants Ville Art et Histoire seront intégrés à la réflexion. Une fois ce parcours déterminé, il s'agit de le rendre lisible et de le communiquer. A ce stade, plusieurs propositions ont émergé, qu'il s'agira d'étudier pour effectuer un choix optimal (traitement au sol, végétalisation du parcours, parcours clouté, etc.). Un pendant numérique du parcours sera développé.
Intervenants	VMO : ville Financeurs : Partenaires : ABF, OT, AVEC, autres associations, équipements
Budget global	5 k€ en 2020, 27 k€ au total
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Doter le Cœur de ville de nouveaux lieux de vie générateurs de flux importants.
Description générale	<p>Cette action est à mener dans le cadre d'une réflexion globale sur les futurs attracteurs du Cœur de ville (futur cinéma agrandi, espace place Hohfeim, ancienne Maison des associations, Hôtel Bodard de la Jacopière).</p> <p>Il s'agit de créer halle gourmande et festive sur la place Charles de Gaulle. Sa programmation reste à préciser dans le cadre d'une étude approfondie, en lien avec l'offre existante sur le territoire. Ont été évoquées pendant la phase d'initialisation les pistes suivantes : food court, événementiel en lien avec les associations, lien avec le marché du week-end, mise en valeur de producteurs locaux, etc.</p> <p>Son emplacement reste aussi à étudier : une implantation dans l'actuelle mairie sera envisagée à condition de déplacer les services de la mairie ailleurs dans le Cœur de ville.</p>
Intervenants	<p>MO : ville ou CCCVL</p> <p>Financeurs :</p> <p>Partenaires : AVEC, OT</p>
Budget global	1 000 k€ - budget à affiner en cohérence avec la programmation et les études techniques
Modalités de financement	Prêt ACV au taux de Livret A+0,6%, soit 1,35% sur des durées allant de 5 à 25 ans (un dossier devra être soumis au comité régional d'engagement de la Caisse des Dépôts pour décision).
Indicateurs d'avancement	Etude programmatique et de faisabilité architecturale
Indicateurs de résultats	Fréquentation du lieu, richesse de la programmation

Axe de rattachement	Créer de nouveaux attracteurs en Cœur de ville
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : étude de définition
Objectifs	Offrir de nouveaux services aux habitants
Description générale	<p>La ville de Chinon manque actuellement de certains services à destination des habitants. Il s'agit de regrouper ceux-ci au sein de lieux à réactiver.</p> <p>Les propositions qui ont été évoquées au cours de la phase d'initialisation sont les suivants : espace dédié aux familles au rez-de-chaussée du bâtiment place Hohfeim en lien avec la crèche, espace de bureau/conciergerie solidaire dans l'ancienne Maison des associations, espace exposition/rencontre dans le cinéma agrandi.</p>
Intervenants	<p>MO : Ville ou CCCVL</p> <p>Financiers :</p> <p>Partenaires : GIP Recia, Association du cinéma, AVEC</p>
Budget global	15 k€ pour une étude pré-opérationnelle
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Inciter à l'installation de nouvelles activités
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Une ville incontournable sur l'état des rez-de-chaussée actifs Orienter au mieux les porteurs de projet Réactiver les cellules vacantes
Description générale	<ul style="list-style-type: none"> - Qualification foncière précise de l'ensemble des biens et suivi régulier - Identification de porteurs de projet potentiels – les activités à privilégier sont celles des métiers de la restauration, les activités de proximité (alimentaire, métier de bouche) ou petite destination (décoration, bijoux, vêtement indépendant) - Travail avec les propriétaires des cellules vacantes - Mise en place sur certains locaux de fonctionnement type boutique test / éphémère pour faciliter l'installation de porteurs de projet (franchise de loyer, loyer progressif) <p>L'acquisition pourrait être envisagée par la ville mais de manière limitée, et sur des cellules pertinentes au regard de l'état du bien, de sa localisation et de ses caractéristiques.</p>
Intervenants	MO : Financeurs : Partenaires : AVEC
Budget global	0 en 2020, 150 k€ au total (budget acquisition et travaux pour 3 à 4 cellules)
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Inciter à l'installation de nouvelles activités
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Rouvrir des activités en rez-de-chaussée Réduire la vacance Ramener du flux rue du Commerce
Description générale	<p>La rue du Commerce subit actuellement un taux de vacances des rez-de-chaussée particulièrement important. Des activités complémentaires à l'offre commerciale pourraient y être installés : activités économiques de petit volume (1 à 5 salariés), espace showroom artisan, activité médicale, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualifier les locaux de la rue : base de données identifiant le propriétaire du local, ses caractéristiques (surface, état, intention du propriétaire, historique des baux, aménagements techniques) - Cibler les locaux aux plus fortes qualités - Recherche active de porteurs de projets sur le territoire et auprès des réseaux identifiés : CCI, CMA et corps de métiers spécifiques représentés dans le Chinonais : empailleur, arts graphiques, etc. ainsi qu'entreprises de petite taille (type cabinet comptable, agence de communication) - Travail avec le propriétaire. Selon les cas rencontrés, un montage permettant le co-financement des travaux pourrait être envisagé - Installation des artisans et suivi de la démarche <p>→ Cette action est à lier à la rénovation / évolution de l'offre de logement en étage (cf. OPAH-RU).</p>
Intervenants	MO : Financeurs : Partenaires : AVEC
Budget global	0 k€ (budget inclus dans le poste de manager d'attractivité et dans l'action 3.4)
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020 : mise en place de la maison de la mobilité
Description générale	<p>L'offre de mobilité existante sur le territoire de la CCCVL est appelée à se développer, notamment grâce à la mise en place d'une navette et au déploiement du vélo dans un but d'orienter les usagers vers des alternatives à la voiture. Ce projet vise à ouvrir un point d'information et de sensibilisation pour la mobilité pour informer et orienter les usagers, vendre des titres de transport, sensibiliser au covoiturage, aux transports en commun et au vélo, organiser des campagnes de communication, etc. Cette Maison de la mobilité sera installée dans un secteur central stratégique (place Charles de Gaulle ou place Hohfeim par exemple) et pourra être mutualisée avec d'autres points d'information (tourisme, Maison du projet Cœur de ville). Une version mobile sillonnera régulièrement les villes de la CCCVL.</p> <p>Une application d'aide aux trajets (type jvmalin.fr) sera déployée et rendue connue sur le territoire de la CC.</p>
Objectifs	<p>Inciter à l'utilisation de solutions alternatives à la voiture</p> <p>Développer l'usage des transports en commun</p>
Intervenants	<p>MO : Sitravel</p> <p>Financeurs : CCCVL, Etat (Ademe)</p> <p>Partenaires : Ville</p>
Budget global	200 k€
Modalités de financement	<p>Appel à projet France Mobilité (Etat-Ademe)</p> <p>Aides directes via le CPER</p>
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Renforcer les liaisons entre Chinon et les communes voisines
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Apporter des services dans les communes moins denses et aux personnes isolées Limiter l'usage de la voiture
Description générale	Il s'agit de mettre en place un système de services et/ou commerces itinérants dans les communes de la CCCVL. Les services évoqués pendant la phase d'initialisation sont les suivants : coiffeur, crèche, conciergerie, etc.
Intervenants	MO : CCCVL Financeurs : Partenaires : Ville, AVEC
Budget global	25 k€
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Favoriser le lien ville haute / ville basse
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Favoriser la descente des visiteurs de la forteresse vers le Cœur de ville : rendre visible le Cœur de ville et faciliter son accès
Description générale	<p>A noter que cette action s'inscrit dans le cadre de la non pertinence avérée suite à étude d'un 2e lien vertical.</p> <p>Les cheminements piétons seront valorisés, par plusieurs mesures :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement d'une halte rue du Puy des Bancs en haut de l'ascenseur (des escaliers / amphithéâtre dans l'épingle à cheveux, des bancs, arceaux vélos, etc.). Il s'agira de veiller à la cohabitation des circulations à cet endroit. - Une signalétique claire, indiquant des temps de parcours à pieds/en vélo - Rue Jeanne d'Arc, escalier de la Brèche, Coteaux : un travail de traitement du sol n'est pas privilégié afin de conserver l'aspect médiéval de ces voies. En revanche, leur animation et/ou leur mise en lumière sera réalisée pour orienter vers le Cœur de ville.
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires : ABF
Budget global	150 k€
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Favoriser le lien ville haute / ville basse
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	<p>Limiter l'usage de la voiture en Cœur de ville</p> <p>Amener du flux en Cœur de ville</p>
Description générale	<p>Une navette faisant le tour de la ville toutes les 15 à 20 minutes et desservant notamment le quartier des Hucherolles.</p> <p>Cette navette pourra être gratuite et électrique voire autonome (à préciser en fonction des sources de financement).</p> <p>Elle pourra remplacer l'actuelle ligne B du Sitravel</p> <p>Un usage simplifié pourra être instauré avec une possibilité de descendre hors arrêts.</p> <p>En complément, une application dédiée pourra permettre de localiser la navette.</p>
Intervenants	<p>MO :</p> <p>Financeurs : Etat (Ademe)</p> <p>Partenaires :</p>
Budget global	75 k€ en 2020, 675 k€ au total
Modalités de financement	Appel à projet France Mobilité (Etat-Ademe) Aides directes via le CPER
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Illustration démontrant une intention de parcours :

Chinon - Cœur de ville



FICHE ACTION 4.5

DÉVELOPPER LE VÉLO POUR DES USAGES QUOTIDIENS, MAIS ÉGALEMENT TOURISTIQUES ET SPORTIFS

Axe de rattachement	Développer le vélo
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	Élaboration d'un schéma directeur vélo en 2020
Objectifs	Développer l'usage du vélo Sécuriser les circulations vélos Favoriser le report modal de la voiture vers le vélo
Description générale	<p>Près des trois quarts des habitants de la CCCVL y travaillent également. Les distances réalisées au quotidien sont propices au déploiement du vélo.</p> <p>La mise en place d'un Schéma directeur vélo, en lien avec le travail en cours dans le cadre du PCAET, est indispensable. Il comprendra notamment les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie à l'égard des vélos sur la cohabitation avec les piétons - Déploiement de parkings vélos sécurisés et de bornes électriques de recharge - Mise en place d'une signalétique vélo, avec l'indication de temps de parcours <p>Les infrastructures dédiées au vélo seront déployées, et en premier lieu la création d'une piste cyclable continue sur les quais, côté Cœur de ville.</p> <p>Un dispositif de mise à disposition de vélo à assistance électrique sera mis en place.</p> <p>La réouverture du pont de chemin de fer dans le cadre de la Loire à vélo est un projet pris en compte par ailleurs.</p>
Intervenants	MO : CCCVL Financeurs : Etat (Ademe) Partenaires : Ville, OT
Budget global	50 k€ en 2020, 290 k€ au total
Modalités de financement	Appel à projet France Mobilité (Etat-Ademe) Aides directes via le CPER
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	Flux vélos Taux d'occupation des arceaux et parkings vélo

Axe de rattachement	Améliorer l'offre de stationnement
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Revoir l'offre de stationnement globalement dans la ville
Description générale	<p>Lors de la phase d'initialisation, il est apparu que l'offre de stationnement est suffisante, les mesures mises en place fonctionnent plutôt bien, assurant une bonne rotation du stationnement. Les suppressions de places de stationnement dans le cadre du réaménagement des places du Cœur de ville et des quais) pourront faire l'objet d'une compensation.</p> <p>En revanche, l'offre mériterait à être mieux indiquée avec de la signalétique, notamment dans le cadre de la mise en place d'une navette desservant les parkings de périphérie : les grandes poches de stationnement pourraient être pourvues de signalisation dynamique à l'intention des visiteurs.</p> <p>De plus petites poches de stationnement, mutualisables, pourraient être davantage orientées pour les habitants et employés.</p> <p>Un travail est à faire en ce qui concerne le système de tarification, aujourd'hui perçu comme complexe. A ce titre, l'idée de la mise en place d'une application PaybyPhone a été évoquée en phase d'initialisation.</p> <p>Cette action d'amélioration du stationnement doit faire l'objet d'un travail approfondi.</p>
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires :
Budget global	10 k€ pour étude
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Améliorer la signalétique
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2020
Objectifs	Favoriser une meilleure lisibilité du centre-ville Faciliter et orienter au mieux les déplacements, et notamment les stationnements
Description générale	<p>Il s'agit tout d'abord de procéder à une simplification des informations disponibles dans l'espace public.</p> <p>A la fois repères urbains, indicateurs spatiaux et embellisseurs d'espace public, les éléments de signalétique à Chinon seront de grande qualité, en harmonie avec le patrimoine médiéval du Cœur de ville. La signalétique ainsi conçue favorisera le lien entre les quartiers, orientera vers les « pépites » du Cœur de ville, indiquera clairement les équipements et points d'intérêts,</p> <p>Des systèmes d'affichage dynamique, de mobiliers connectés et de points de recharges pour appareils mobiles pourraient être envisagés.</p> <p>La démarche d'élaboration de la signalétique pourra être réfléchi par scénarios d'accueil en fonction des différents points d'entrée du Cœur de ville et des différentes typologies de visiteurs et d'usagers. Elle devra être menée de manière collaborative sur le territoire. L'architecte des bâtiments de France sera étroitement associée à la démarche.</p>
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires : ABF, associations, OT
Budget global	
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Conforter les équipements existants
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	Étude AVS dès 2020
Objectifs	
Description générale	<p>Le cinéma est un réel pôle d'attractivité en Cœur de ville, avec plus de 800 séances annuelles, 36 800 entrées en 2018 et une politique volontariste d'animation et d'éducation à l'image. La préservation du cinéma en Cœur de ville est un choix fort du territoire, inscrit au projet de PLUi. Le marché est favorable à l'extension du cinéma, dont la fréquentation potentielle de 3 salles atteindrait 58 700 entrées par an. L'extension du cinéma garantira l'accès au réseau de distribution des films. Cette extension a été étudiée dans l'ancienne Maison des association notamment : c'est le site actuel qui est le plus pertinent pour agrandir l'équipement.</p> <p>L'association Cinéma Le Rabelais a conduit une étude de faisabilité de l'extension/réhabilitation du cinéma.</p> <p>L'extension permettra de créer un espace permettant de démultiplier les activités. Ont été évoquées pendant la phase d'initialisation des expositions, des rencontres, etc.</p>
Intervenants	MO : Ville Financeurs : CNC Partenaires : Association Cinéma Le Rabelais, ADRC, ABF
Budget global	1,5 millions d'euros
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Conforter les équipements existants
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Optimiser la fréquentation des équipements En faciliter l'accès
Description générale	<p>Il s'agit d'optimiser la gestion de l'accès aux équipements, notamment sur les créneaux mis à disposition des écoles et associations :</p> <ol style="list-style-type: none"> Mise en place d'un agenda partagé en ligne : avec inscription en direct sur des créneaux dédiés, affichage des créneaux fixes (écoles, associations) et libres (tout public), coordination avec un agenda « vitrine » des événements de la Ville, etc. Faciliter l'usage : permettre aux habitants d'accéder aux équipements (sportifs prioritairement) sur certains créneaux de pratique libre. Développer la fonction lieu de vie et de socialisation des équipements.
Intervenants	MO : CCCVL, Ville Financeurs : nc Partenaires : équipements et associations gestionnaires
Budget global	0 €
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Conforter les équipements existants
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	
Objectifs	Optimiser la fréquentation des équipements En faciliter l'accès
Description générale	<p>Il s'agit de donner envie d'aller d'un équipement à l'autre. Les habitants et usagers de ces équipements seront associés à la démarche.</p> <p>L'acteur régional POLAU (pôle national arts.urbanisme) à Saint-Pierre des Corps pourra être mobilisé pour animer la démarche de manière artistique et éphémère dans un premier temps, afin de procéder progressivement avec des dispositifs transitoires, à adapter et pérenniser en lien avec l'ABF.</p> <p>La phase d'initialisation a permis d'identifier plusieurs idées de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une signalétique orientée « usages » (existants, à imaginer) réalisée sous forme de cartopartie - Des marquages au sol pour inciter aux traversées (quartiers, ponts), orienter vers les places et les équipements, proposer des espaces de jeux et de détente dans l'espace public - Un jeu de piste à travers la ville
Intervenants	MO : CCCVL, ville Financeurs : Partenaires : équipements, associations
Budget global	50 k€
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	

Axe de rattachement	Promouvoir le Cœur de Ville
Date de signature	
Calendrier prévisionnel	2021
Objectifs	Faire des Chinonais des ambassadeurs du territoire Valoriser l'offre et les spécificités de Chinon Structurer l'offre de manière lisible et séduisante
Description générale	<p>La phase d'initialisation du programme Action Cœur de ville a mis en exergue la nécessité de communiquer sur Chinon. Il s'agit de valoriser l'identité spécifique de la ville, de rendre simple et lisible l'existant - sans ajouter une « couche » complémentaire de communication, de construire un plan d'actions marketing et communication, voire une marque de territoire</p> <p>Cette démarche est à faire avec les grands principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en lien avec les outils existants (la nouvelle application de la ville, le site Destination Chinon, les offres de l'OT, etc.). - en associant les acteurs économiques et associatifs - dans le cadre d'une dynamique de co-construction (ateliers, enquête, vote pour le choix d'une identité visuelle, etc.)
Intervenants	MO : Ville Financeurs : Partenaires : CCCVL, OT, associations
Budget global	40 k€
Modalités de financement	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultats	